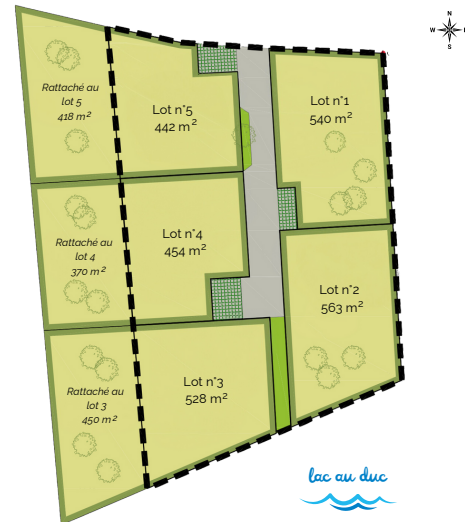
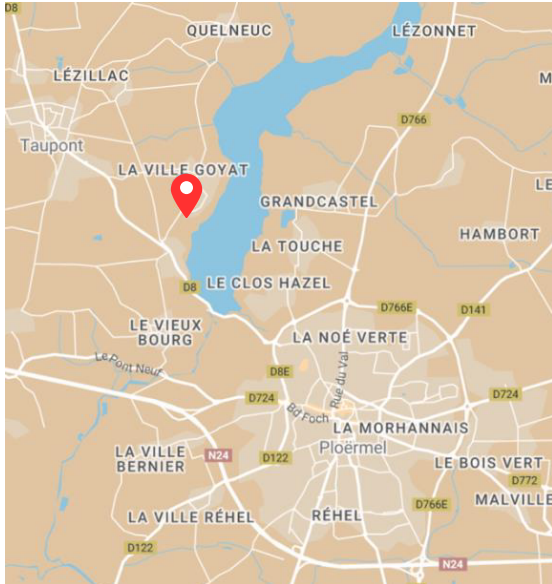


LE CLOS DU LAC



5 terrains à bâtir de 540 à 978m²

Situé à Taupont, à 2 minutes de Ploërmel, ce lotissement privé avec portail sécurisé à l'entrée bénéficie de tous les raccordements nécessaires. Sans aucun vis-à-vis, ils offrent une vue imprenable sur le Lac au Duc. Les lots 3, 4 et 5 bénéficient d'une partie de leur terrain non-constructible. Ces surfaces, classées en zone UL dans le PLU de la commune de Taupont, sont destinées à des usages de loisirs. Vous pouvez y aménager un potager, installer une piscine, des équipements de loisirs pour enfants ou encore une habitation légère (yourte, tente, gîte). Ces zones ne sont ni protégées, ni situées en secteur inondable.

Un cadre de vie calme et rempli d'authenticité

Ce lotissement privé est idéalement situé entre les communes de Taupont et de Ploërmel, à seulement 2 minutes en voiture et 15 minutes à pied. Ploërmel se trouve à 35 km au nord-est de Vannes, tandis que Taupont, commune dynamique, offre un cadre de vie attrayant. Ces deux localités disposent d'une large gamme de services, allant de l'éducation, de la maternelle aux formations supérieures, des infrastructures sportives et culturelles, un réseau de transports, de nombreuses surfaces commerciales, et bien plus encore. Le lotissement bénéficie également d'un environnement naturel exceptionnel, niché au cœur du massif forestier de Brocéliande, à proximité du canal de Nantes à Brest et en bordure du Lac au Duc, offrant de magnifiques opportunités de balades à pied ou à vélo.



Connexions

L'entrée de Ploërmel et de la grande surface commerciale du Lac à 15 min à pied, 2 min en voiture
Vannes à 35 km, Rennes à 60 km et Redon à 47 km
Réseau de bus, de covoiturage, de location de vélos à assistance électrique et de la location de voitures



Vie quotidienne

Accueil périscolaire Écoles maternelles jusqu'au BTS
Commerces de proximité : boulangerie, boucherie, fromagerie, coiffeur, restaurant et bar
Centre hospitalier et services de santé : maternité, médecins, infirmiers, dentistes, pharmacies Centres commerciaux



Loisirs

Terrains de sports, gymnases, centre d'arts martiaux, golf, piscine, salles de sport, aires de jeux, associations sportives
Centre culturel, cinéma, bowling, associations Médiathèque



Cadre de vie

Plage Base nautique : ski nautique, voile, kayak, paddle
Terrains de sport (tennis, volley), aire de sport
Aire de jeu Forêt accessible pour piétons et cyclistes



CALENDRIER D'ACQUISITION

Découvrez toutes les étapes pour devenir propriétaire en consultant ce document !

01

Choisissez votre terrain



Parcourez le plan de notre lotissement, choisissez l'emplacement idéal pour votre projet et contactez-nous pour vérifier les disponibilités en temps réel.

02

Signature de la promesse de vente



Réservez officiellement votre terrain en signant une promesse de vente.

03

Constitution de votre dossier



Nous pouvons vous accompagner dans le choix de partenaires professionnels (architectes, constructeurs, etc.) pour élaborer vos plans et la constitution du dossier de permis de construire en conformité avec les règles d'urbanisme du lotissement.

04

Obtention de votre financement



Faites valider votre financement auprès de votre banque ou de l'organisme de prêt de votre choix. Pour vous accompagner dans cette démarche, nous travaillons avec des partenaires spécialisés en financement immobilier.

05

Signature de l'acte (Fin d'année 2025)



Finalisez l'achat et devenez propriétaire de votre terrain.

NOS PARTENAIRES

Simplifiez votre projet immobilier grâce à nos partenaires qui sont là pour vous guider à chaque étape !

Choisissez votre terrain

megAgence[®]
consultants immobiliers
06 04 50 28 24



Besoin d'un constructeur /architecte ?

OLDMAN'S
Architecte d'intérieur - Maître d'œuvre



maisons
ARTECO



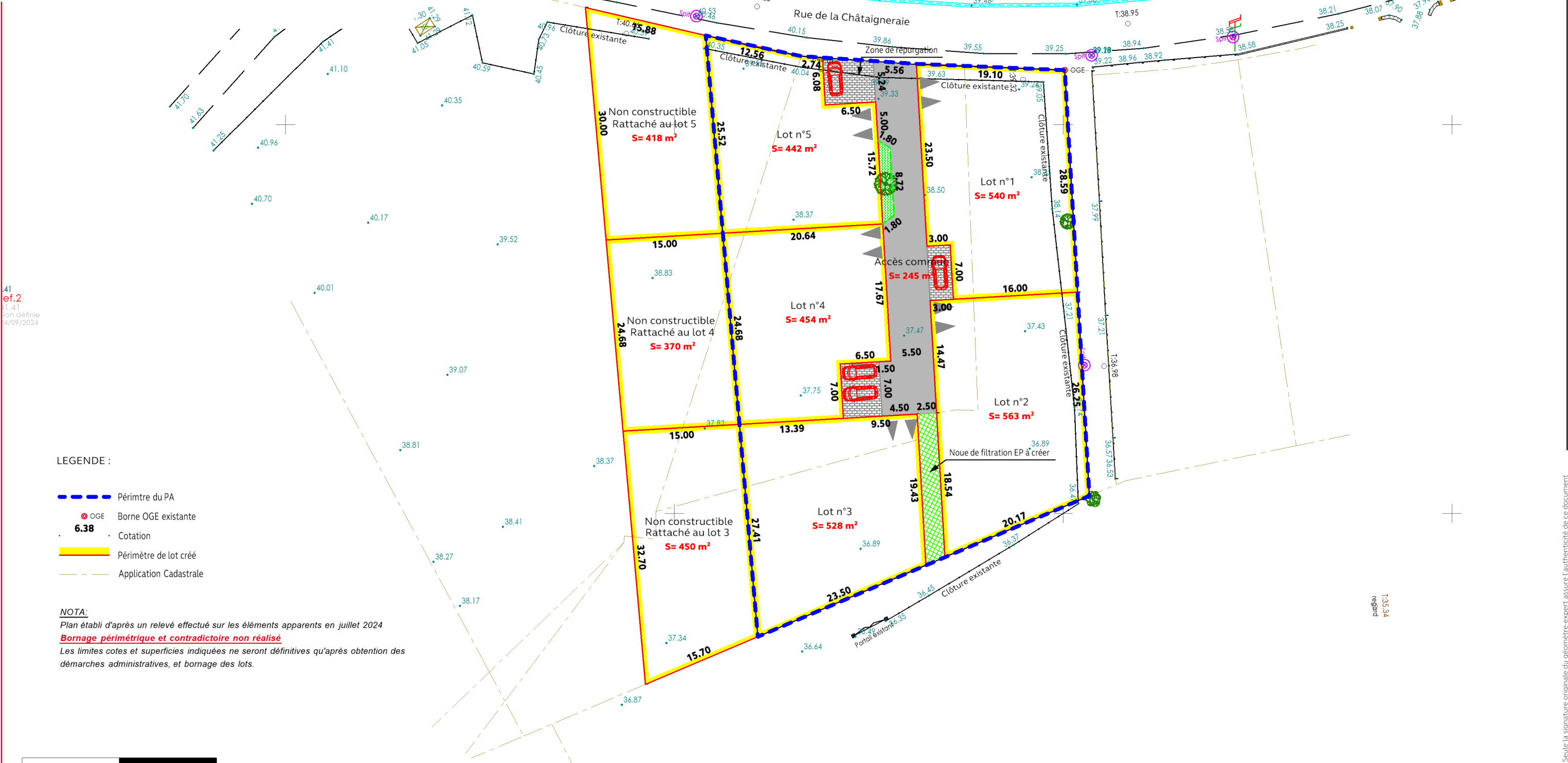
Besoin d'un financement ?



Plan de Composition - PA4

Pour le compte de la SAS CGK

Cadastre : section ZO n° 308-375 et 463



LEGENDE :

- Périmtre du PA
- OGE Borne OGE existante
- 6.38 Cotation
- Périmètre de lot créé
- Application Cadastreale

NOTA:

Plan établi d'après un relevé effectué sur les éléments apparents en juillet 2024

Bornage périmétrique et contradictoire non réalisé

Les limites cotes et superficies indiquées ne seront définitives qu'après obtention des démarches administratives, et bornage des lots.

Echelle : 1/500

Dossier n° : V24043_PA_Zone_sud - Septembre 2024

Plan dressé par **Fabrice ILTIS**
Géomètre-Expert Foncier D.P.L.G
89, Boulevard de la Paix à VANNES (56600)
T él. : 02 97 47 23 48 | E mail : vannes@ag2m56.fr

Seule la signature originale du géomètre-expert assure l'authenticité de ce document